

Transparence sur la qualité de votre eau



L'eau fait partie des produits alimentaires les plus contrôlés. Pour vous livrer une eau potable, nous devons respecter des normes de qualité particulièrement rigoureuses fixées par le ministère de la Santé.

Notre usine, située à Roques, fournit l'eau potable aux habitants des communes de Cugnaux, Frouzins, Portet sur Garonne, Roques, Seysses et Villeneuve-Tolosane

[Tout savoir sur la qualité de l'eau distribuée](#)